

Communiqué du Consulat concernant l'envoi de dons suite aux séismes à Kumamoto au Japon

Suite aux séismes survenus dans la région de Kumamoto des dons, pour ceux qui souhaitent comme de gouvernements, particuliers et entreprises étrangers ainsi que de ressortissants japonais, pourraient être effectués de façons suivantes.

1. Envoi à la Croix rouge japonaise

Nom de la banque : SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION

Nom du succursale : GINZA BRANCH

Numéro du compte : 026-8372918

SWIFT Code : SMBCJPT

Adresse de la banque : 5-8-10, Ginza, Chuo-ku, Tokyo, JAPAN

Nom du bénéficiaire : The Japanese Red Cross Society

Adresse du bénéficiaire : 1-1-3, Shiba Daimon, Minato-ku, Tokyo, Japan

Téléphone : +81-3-3438-1311

Remarques :

Au cas où vous voulez recevoir un reçu, veuillez adresser un courriel, après avoir effectué le don, à donation@jrc.or.jp en notifiant

(1) Votre souhait de recevoir un « receipt (juryosho)»

Vous pouvez également mentionner le terme « donation (gienkin) » au cas où vous souhaitez que votre don soit directement destiné aux sinistrés (via Commission de la distribution des dons des communes sinistrées). Sinon, les sommes envoyées à la Croix Rouge Japonaise seront servies dans le cadre des « fonds de secours » réservés aux seismes de Kumamoto.

(2) Le nom du donateur

(3) Le montant

(4) La date de l'envoi du don

(5) Le nom de la banque expéditrice

2. Envoi au département de Kumamoto

Le département de Kumamoto dispose aussi d'un compte pour recevoir des dons en provenance de l'étranger. Veuillez vous référer aux sites ci-après.

https://www.pref.kumamoto.jp/kiji_15416.html(en japonais)

http://www.pref.kumamoto.jp/kiji_15456.html?type=top (en anglais)

Nous vous remercions de votre bonne volonté.